



ADDENDA N^o 1

Numéro de la demande de soumissions : 20-1207

Titre : Travaux de Rénovation de la Salle de Conférences – Édifice 59, FEC, Ottawa.

Date : 12 janvier, 2021

Les renseignements ci-dessous complètent ou remplacent le contenu correspondant des documents d'appel d'offres émis le 5 janvier 2021. Le présent addenda fait partie des documents contractuels, et il doit être relié aux autres parties et lu et interprété à la lumière de ces dernières. Tout changement apporté au coût des travaux en raison du présent addenda doit être inclus dans la proposition de prix. Les révisions suivantes remplacent le contenu de la partie correspondante du dossier d'appel d'offres d'origine du projet susmentionné, dans la mesure indiquée, et elles deviennent partie intégrante de ce dernier.

En raison du COVID 19 et des restrictions supplémentaires mises en place jusqu'au 25 janvier 2021, la visite obligatoire du site prévue pour le 14 janvier 2021, a été annulée.

Ce projet est de faible complexité, les soumissionnaires devront soumettre une soumission avec l'intérieur inaperçu et se fier uniquement aux spécifications et dessins fournis.

1. À la page titre d'Appel D'Offres, section intitulée « RETOURNER LES SOUMISSIONS À : Réception des soumissions, Agriculture et Agroalimentaire Canada »

SUPPRIMER :

Agriculture et agroalimentaire Canada
Ferme expérimentale centrale (FEC)
Réception des soumissions (Entrée principale)
Édifice K.W. Neatby, #20
960 avenue Carling, Ottawa ON K1A 0C6
Attn: Daniel Lafreniere, #20-1207

INSÉRER :

aaaf.caf.procurement-approvisionnement.fec.aac@canada.ca

Attn: Daniel Lafreniere, #20-1207

2. À la page intitulée INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES (IP). titre, IP03 Visite obligatoire des lieux par rendez-vous seulement

SUPPRIMER :

Visite obligatoire des lieux par rendez-vous seulement

INSÉRER :

Visite facultative des lieux

3. À la section IP03 VISITE OBLIGATOIRE DES LIEUX

SUPPRIMER :

1) Une visite des lieux aura lieu le jeudi, 14 janvier, 2021, par rendez - vous seulement.

Les parties intéressées doivent s'inscrire auprès de l'autorité contractante à l'avance par courriel à: daniel.lafreniere@canada.ca

- L'autorité contractante attribuera une case horaire précise à chaque soumissionnaire.

- Le représentant du Ministère fera visiter les lieux à un (1) représentant du soumissionnaire à la fois (rencontre individuelle).

- On ne répondra à aucune question pendant la visite. Toutes les questions des soumissionnaires devront être envoyées à l'autorité contractante par courriel, et les réponses seront fournies au moyen d'un addenda à l'appel d'offres après la visite sur place.
- Autres restrictions: Le représentant du soumissionnaire ne doit pas avoir voyagé à l'étranger dans les 14 derniers jours et ne doit pas présenter de symptômes de la COVID-19. De plus, il doit porter un couvre-visage et respecter les mesures d'éloignement physique pendant la visite.

INSÉRER :

- 1) Une visite des lieux aura lieu de 08:00 AM à 16:00 PM, le jeudi, 14 janvier, 2021. Le chantier est accessible au public (extérieur seulement), donc, AAC encourage les soumissionnaires à visiter le site seul et à leur rythme, à cette date et entre les heures spécifiées.
Les soumissionnaires intéressés devront se présenter à l'édifice 59, FEC, Ottawa.
- 2) Avant de présenter une soumission, l'entrepreneur devrait examiner le lieu de travail (extérieur seulement) la zones de construction et d'entreposage, comparer les dessins et les spécifications, se familiariser entièrement avec les données et matériaux requis pour l'exécution du contrat.

4. À IP04 RÉVISION DES SOUMISSIONS

SUPPRIMER :

- 1) Une soumission peut être révisée par lettre conformément à l'IG09 des INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES.

INSÉRER :

- 1) Une soumission peut être révisée par courriel a aaaf.ccf.procurement-approvisionnement.fec.aac@canada.ca conformément à l'IG09 des INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES.

5. À IG09 RÉVISION DES SOUMISSIONS

SUPPRIMER :

- 1) Une soumission présentée conformément aux présentes instructions peut être révisée par lettre, pourvu que la révision parvienne au bureau désigné pour la réception des soumissions au plus tard à la date et à l'heure de clôture de l'appel d'offres. Le document doit porter l'en-tête de lettre ou la signature identifiant le soumissionnaire.
- 3) Une lettre visant à confirmer une modification antérieure doit clairement indiquer qu'il s'agit d'une confirmation.

NSÉRER :

- 1) Une soumission présentée conformément aux présentes instructions peut être révisée par courriel a, aaaf.ccf.procurement-approvisionnement.fec.aac@canada.ca pourvu que la révision parvienne au bureau désigné pour la réception des soumissions au plus tard à la date et à l'heure de clôture de l'appel d'offres. Le document doit porter l'en-tête de lettre ou la signature identifiant le soumissionnaire.
- 3) Un courriel visant à confirmer une modification antérieure doit clairement indiquer qu'il s'agit d'une confirmation.

TOUT LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT LES MÊMES.